

PROJET EDUCATIF GLOBAL

2017 / 2018

VILLE
DE CHAURAY



Sommaire

■ Concept éducatif et finalités éducatives	P. 3
■ Objectifs généraux du PEG 2014/2016	P. 4
■ Valeurs éducatives	P. 5
■ Objectifs opérationnels : <i>Coordination et cohérence</i>	P. 6
<i>Accueil égalitaire et de qualité</i>	P.7
<i>Le plaisir d'apprendre</i>	P.8
<i>Education à la citoyenneté</i>	P.9
<i>L'implication des parents</i>	P.10
■ Pilotage du PEG :	P. 11
■ Rôle des acteurs éducatifs et des partenaires	P. 12 et 13
■ Evaluation	P. 14

CONCEPT EDUCATIF



La ville de CHAURAY considère que chaque enfant, selon ses spécificités, doit devenir citoyen à part entière, engagé, acteur critique de son développement et du monde dans lequel il évolue.

Le Projet Educatif Global 2014/16 est pour l'ensemble des acteurs éducatifs locaux, un cadre de référence qui vise l'épanouissement, le développement et la réussite de tous les enfants.

FINALITE EDUCATIVE

A CHAURAY, la prise de conscience de l'importance de l'éducation n'est pas nouvelle. Pour l'ensemble des acteurs, elle constitue la base de l'intégration sociale des enfants et des jeunes.

Depuis de nombreuses années, la ville de CHAURAY est engagée dans l'action éducative en partenariat avec l'Etat (Education Nationale et Jeunesse et Sports), la Caisse d'allocations familiales, les écoles, les parents, les associations et d'autres collectivités territoriales ou établissements publics.

La poursuite de cette stratégie s'impose face aux enjeux éducatifs nationaux et locaux. La réforme des rythmes scolaires, lutte contre l'échec et le décrochage scolaire, la réduction des inégalités sociales, la diversification des savoirs, Le respect de l'environnement, la santé public sont autant de défis auxquels doit faire face l'ensemble des acteurs éducatifs.

Le PEG tient compte d'une prise en charge de l'enfant dans sa globalité, avant, pendant, et après l'école, mais également autour d'elle.

Il s'adresse à tous les enfants de 0 à 18 ans ainsi qu'à leurs familles.

Il place l'enfant au cœur de l'acte éducatif, dans un état d'esprit de cohérence et complémentarité éducative.

Le PEG 2014/16 repose sur le principe d'une éducation globale, plurielle, mutuelle, basés sur le partage de valeurs et l'échange de savoirs entre co-éducateurs garantissant l'épanouissement et la réussite de tous.

LE PEG 2014/16



- Assurer la coordination et la cohérence pédagogique et environnementale des actions éducatives sur tous les temps de vie de l'enfant.
- Apporter à tous les enfants un accueil égalitaire, de qualité, donc adapté à leurs besoins, dans un environnement approprié.
- Favoriser et encourager l'accès aux loisirs culturels, sportifs, artistiques ou manuels diversifiés et de qualité pour donner aux enfants des outils qui favoriseront leur bien-être, leur développement, leur expression, leur réussite scolaire et leur intégration sociale.
- Maintenir l'éducation à la citoyenneté (compétences sociales et civiques)
- Encourager l'implication des parents (accueil, accompagnement et place des parents)

Aujourd'hui, la priorité pour la ville et ses partenaires est de donner aux enfants les meilleures chances d'épanouissement en poursuivant les actions éducatives en cours et en les consolidant à travers la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

VALEURS EDUCATIVES

L'enfant au centre du Projet Educatif Global



■ Avant tout :

Placer l'enfant, apprenti citoyen, au centre d'une complémentarité éducative (cohérence entre les temps de vie de l'enfant, ...)

Amener une égalité des chances dans l'accès aux activités, à la diversité des savoirs et aux attitudes à acquérir.

Valoriser les savoirs et les compétences de chacun, prendre en compte des situations individuelles.

Avoir un souci constant et partagé pour le bien-être physique (la sécurité), psychologique (l'encadrement, l'environnement) et social des enfants et des jeunes. (Notion de plaisir, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire et de ludique)

■ Connaissances :

Développer son champ culturel dans différentes disciplines.

Favoriser des acquisitions de méthodologie et des attitudes de curiosité, d'ouverture d'esprit, de rigueur, d'honnêteté et d'autonomie.

Acquérir des valeurs pour s'engager dans la société, permettre à l'enfant de se construire une identité au travers de situations diverses.

Apprécier son niveau de pratique et celui des autres. Développer son esprit critique et favoriser l'acceptation de la différence.

■ Attitudes :

Les notions de sécurité, autonomie, responsabilité, prise d'initiatives, respect des autres, entraide ou solidarité, tolérance, participation à la vie de groupe et au travail en équipe, esprit critique, curiosité,

Respect des règles de vie et de jeux.

Respect des autres et de son environnement, vivre ensemble.

■ Actions :

Agir pour exprimer des sentiments, pour communiquer, pour contrôler ses émotions, pour créer ou imaginer.

Utiliser des ressources et gérer un effort.

Agir (bouger, bien manger, ...) sur sa vie physique et psychique.

La ville souhaite travailler conjointement et solidairement à aménager un environnement qui respecte ces valeurs. Ainsi nous espérons contribuer au cheminement d'enfant à adulte.

Les 5 objectifs généraux déclinés en

objectifs
opérationnels



■ Coordination et cohérence éducative.

La ville de CHAURAY développe et coordonne (service des sports et loisirs) des actions éducatives diversifiées sur tous les temps de vie de l'enfant et du jeune.

Ces actions rentrent dans un cadre de parcours éducatif cohérents, reposant sur une collaboration entre co-éducateurs qui sera renforcée avec la nouvelle réforme des rythmes scolaires et la volonté d'aboutir à un fonctionnement axé sur la prise en charge globale de l'enfant.

Objectifs éducatifs	Objectifs opérationnels
Respecter le rythme de vie et les besoins de l'enfant et du jeune.	Accompagner, aider l'enfant à grandir jusqu'à l'acquisition de l'autonomie. Mettre en place une offre éducative continue et évolutive. Proposer à l'enfant et au jeune des activités adaptés et variées sur les différents temps de vie.
Favoriser le développement de l'enfant	Proposer sur les temps péri et extrascolaires, une offre de loisirs (activités ludiques) qui privilégie l'éveil, la socialisation, l'ouverture, le développement personnel. ... Mettre en place des actions ciblées dès le plus jeunes âge (lire, multimédia, le langage, la sécurité, ...) Garantir l'accès de tous les enfants aux équipements, structures et activités proposées sur le territoire (équité, analyse des freins, plan de progrès)
Faire évoluer l'enfant dans un cadre éducatif cohérent.	Construire conjointement (ville, enseignants, parents) des parcours éducatifs accessibles à tous, répondant aux besoins de l'enfant et du jeune. Inculquer les espaces et les temps d'échanges entre les différents acteurs éducatifs gravitant autour de l'enfant. Etablir des règles de vie communes entre le scolaire, péri et extrascolaire. Mettre en place des outils de liaison et de communication pour permettre la continuité des messages éducatifs.
Communiquer sur l'offre éducative	Promouvoir, rendre compte des différentes actions éducatives. Utiliser différents outils de communication (verbale, prospectus, la presse locale, exposition, rédaction de bilans, site de la ville, ...)



Suite
objectifs
opérationnels

- Un accueil égalitaire, de qualité et adapté.
Pour le bien-être et l'épanouissement de tous les enfants.
Pour mettre l'enfant dans des conditions optimales de réussite scolaire et sociale

Objectifs éducatifs	Objectifs opérationnels
Disposer de structures d'accueil suffisantes, adéquates et accessibles à tous.	<p>Proposer une offre d'accueil de qualité sur tous les temps péri et extrascolaires.</p> <p>Disposer d'un nombre de places suffisant qui réponde aux besoins des familles sur les différents temps de vie de l'enfant.</p> <p>Aménager un cadre ou des espaces d'accueil agréable, confortable, courtois, convivial, pour permettre à l'enfant de vivre pleinement ses temps de vie (espace de découvertes, lieu de vie et de socialisation)</p> <p>Garantir un accueil spécifique des enfants de 0 à 5 ans, en prenant en considération, l'affectif, son rythme de vie, ses capacités motrices, physiques, mentales et ses besoins.</p> <p>Adopter une tarification en fonction du coefficient familial pour les mercredis, les petites et grandes vacances.</p> <p>Offrir un service gratuit dans le cadre des APS (réforme des rythmes scolaires)</p> <p>Permettre l'accessibilité de nos infrastructures d'accueil à tous les enfants porteurs de handicap ou non et sur tous les temps de vie.</p> <p>Optimiser l'occupation des infrastructures sur les temps scolaires, péri et extrascolaires.</p>
Mettre les enfants dans des conditions matérielles confortables.	<p>Apporter à tous les enfants les outils adéquats qui lui permettront d'évoluer sereinement et avec plaisir dans l'activité.</p> <p>Veiller à ce que le mobilier et le matériel pédagogique soient suffisants et adaptés aux capacités de l'enfant et à l'activité proposée.</p>
Disposer d'un encadrement compétent et fidèle.	<p>Recruter du personnel qualifié (80% minimum).</p> <p>Garantir un encadrement de qualité en établissant un plan de formation entre la ville de CHAURAY et le personnel qualifié et non qualifié.</p> <p>Valoriser les ressources locales en intégrant dans l'encadrement du personnel municipal, associatif ou bénévole.</p> <p>Fidéliser le personnel sur les temps péri et extrascolaires pour assurer une continuité et complémentarité dans les activités et disposer de référents ou repères pour les enfants.</p> <p>Personnaliser l'accueil pour les enfants en situation de handicap (encadrement ou formation spécifiques, travail avec des structures de l'éducation spécialisée).</p>
Communiquer sur les enjeux et la complémentarité des accueils suivant les âges et les temps de vie.	<p>Présenter ou communiquer sur le projet éducatif, les projets pédagogiques, sur les règlements intérieurs des accueils.</p> <p>Donner accès aux documents nommés ci-dessus (site de la ville, présentoir, lors des inscriptions)</p>



Suite
objectifs
opérationnels

- Participer au plaisir d'apprendre et d'être à l'école grâce aux loisirs (Page 30 guide pratique de la réforme des rythmes scolaires)

Sur les temps péri et extrascolaires, l'approche pédagogique est basée sur le ludique.

Il sera proposé un large éventail d'activités visant à favoriser, le plaisir, l'envie de faire ou d'agir, la valorisation des compétences et la curiosité intellectuelle de l'enfant.

Cet objectif repose sur la collaboration et le partenariat entre l'éducation nationale (enseignants) et la ville (professionnels de l'animation)

Objectifs éducatifs	Objectifs opérationnels
Permettre l'accès aux pratiques artistiques, sportives, à tous les enfants	<p>Informar, orienter ou accompagner les familles ou les jeunes dans les démarches pour accéder aux offres éducatives du territoire.</p> <p>Faire en sorte que tous les enfants aient accès à une ou plusieurs offres éducatives (horaires, proximité, tarifs adapté aux QF, gratuité des APS (nouveaux rythmes scolaires).</p>
Actions éducatives renforcées/complémentaires	<p>Apprendre aux enfants ou jeunes à révéler ou à valoriser leur potentiel, expériences et compétences acquises au cours des activités pratiquées.</p> <p>Mettre en place des projets spécifiques pour un développement individuel ou pour les enfants ou jeunes rencontrant des difficultés (estime de soi, socialisation, ...)</p> <p>Utiliser les outils informatiques et développer les technologies du numérique dans les projets spécifiques.</p> <p>Mise en place d'un service d'aide aux devoirs pour les élèves des écoles élémentaires.</p> <p>Intégrer et tenir compte des projets d'école pour la programmation d'actions éducatives complémentaires (nouveaux outils, sorties), communes (multimédia, langage, ...), relayées (sécurité, vélo, ...).</p> <p>Participer à des réunions éducatives si besoin.</p>



Suite objectifs opérationnels

■ Education à la citoyenneté

L'enjeu de ce défi est de consolider les bases du vivre ensemble

Objectifs éducatifs	Objectifs opérationnels
Apprentissage de la citoyenneté et acquisition de compétences civiques « l'enfant apprenti citoyen »	<p>Promouvoir au quotidien le vivre ensemble</p> <p>Conforter l'apprentissage de la citoyenneté en partageant les valeurs (droit et devoir humain) entre le temps scolaire et périscolaire (construire des repères communs compris et acceptés de tous)</p> <p>Inculquer dès le plus jeune âge, les principes et valeurs suivantes : respect des autres et de soi, acceptation de la différence, respect de l'égalité, des règles de vie, la solidarité.</p> <p>Mettre en place des actions (séjours, camps, sorties, échange, activités ...) qui développent l'ouverture et l'esprit critique, la curiosité, la compréhension, la prise de décision.</p> <p>Développer la prise d'initiative et l'implication des enfants et jeunes au sein d'un projet spécifique.</p> <p>Favoriser l'investissement dans la vie de la cité grâce à une citoyenneté active (vivre et agir dans une société)</p>
Inculquer des comportements responsables	<p>Suivre et surveiller au quotidien que chaque enfant ou jeune adopte durablement un comportement responsable (mesure intellectuellement l'effet de ses pensées, paroles, gestes, ses actions, ...)</p> <p>Permettre à l'enfant de se situer (société, jeu), de faire des choix et de jouer des rôles en tant acteur.</p> <p>Intégrer la construction de comportement éco-citoyens (environnement et développement durable)</p> <p>Participer ou mettre en place des actions sécurité routière, pour sensibiliser les enfants et le jeune aux risques de l'environnement routier et conforter les règles de bonnes conduites.</p> <p>Promouvoir les actions de santé publique (alimentation équilibrée, l'hygiène de vie, la pratique d'une activité physique régulière)</p> <p>Prévenir et gérer les phénomènes de violence en général (prévention, gestion de conflits, médiation)</p>
Devenir autonome	<p>Encourager et valoriser toutes les situations de découverte du monde, de rencontre et d'échange avec les autres.</p> <p>Faire en sorte que tous les enfants puissent bénéficier d'une ou plusieurs sorties (culturelles, sportives, ...) dans ou hors de la ville et du département.</p> <p>Favoriser la découverte de langues étrangères.</p> <p>Permettre à l'enfant et au jeune au travers d'outils ou d'action, de se situer et de se déplacer dans l'espace urbain (Chauray/Niort)</p>



Suite
objectifs
opérationnels

■ L'implication des parents

La place des parents dans la réussite éducative de leur enfant est essentielle.

Le PEG doit prendre en compte leurs attentes pour définir les modalités d'accueil et adapter les messages communiquant des informations claires et adéquates au sein de chaque structure.

Rappelons que nos accueils de mineurs sont des lieux de vie pour les enfants et jeunes, il est donc nécessaire de déterminer le degré de participation des parents au sein des actions éducatives proposées.

Objectifs éducatifs	Objectifs opérationnels
Définir la place de chacun	Formuler dans le PEG le rôle et la place des différents acteurs éducatifs. (parents, enseignants, animateurs, intervenants du territoire, ...) Communiquer sur la démarche d'implication des familles à partir du PEG
Informier/communiquer Sur la démarche et la actions éducatives	Informier les parents sur l'offre éducative existante. (outils de communication, plaquette, affichettes, site et personnes ressources au sein de la collectivité) Maintenir les outils de communication à jour permettant d'informer les parents sur les dates d'inscription ou de stages, sur les activités proposées. Mettre en avant le dialogue (parents/professionnels) sur des temps formalisés ou informels. Communiquer sur les actions éducatives menées (exposition, photos, commentaires, verbale, article de presse, actualité sur le site, ...)
Inciter et gérer la participation des parents	Ecouter et prendre en compte la parole des parents (entretien, réunion de présentation ou bilan, traitement des enquêtes, des suggestions/réclamations) Mettre à disposition des parents en permanence sur les lieux d'accueil des outils pour formaliser leur point de vue (enquête de satisfaction, suggestion/réclamations) Faire en sorte que les représentants de parents prennent toute leur place au sein du Projet Educatif Globale. Soutenir et accompagner les associations de parents d'élèves. Envisager une participation sur des actions plus spécifiques : Conférence/échange, ateliers parents/enfants, accompagnement lors d'une sortie vélo, visite site, ...



PILOTAGE DU PEG



■ Composition du groupe de pilotage :

M la Maire, l'adjoint aux activités extrascolaires, l'adjoint aux affaires scolaires, le DGS, le responsable du service des sports et loisirs, les 2 responsables des pôles 3/6 et 6/13 ans, les directeurs ou directrices d'école, un représentant de l'APE de SAINT EXUPERY élémentaire et maternelle, un représentant de l'APE de Jacques PREVERT, un représentant des associations locales (adjoint), un membre de chaque conseil d'école.

■ Son rôle :

Impulser les échanges et les collaborations entre les acteurs éducatifs.

Suivre et vérifier que les offres éducatives correspondent aux objectifs fixés dans le PEG.

Mesurer les effets attendus, faire émerger les points forts et les points sensibles à partir de bilans périodiques et annuels.

Proposer et décider des stratégies et des actions d'amélioration à mettre en place avec les décideurs locaux.

Etablir les comptes rendus et les communiquer aux différents partenaires.

■ Périodicité des réunions :

1^{ère} année (transition) Programmer 3 réunions

Toussaint (ajustement si besoin)
Noël un premier bilan intermédiaire
Juin bilan de l'année scolaire.

Les années suivantes : programmer 2 réunions

Noël et Juin.

Rôle des acteurs éducatifs et des partenaires



■ La ville de CHAURAY :

Gérer sur le plan administratif, financier les activités péri et extrascolaires organisées en faveur des enfants et les jeunes de 3 à 17 ans. Elle met à disposition l'ensemble des infrastructures du territoire.

Apporter présence et écoute auprès des encadrants, parents et partenaires.

Missionner les éducateurs sportifs du service des sports et loisirs pour la planification, la mise en œuvre, la coordination et l'animation des activités.

Mettre à disposition du personnel municipal polyvalent (ATSEM, Espaces verts, animateurs jeunesse, ...)

Etablir les projets et réaliser les bilans des actions éducatives.

■ Les enseignants des écoles :

Contribuer et collaborer pour la mise en œuvre d'actions éducatives péri et extrascolaires, complémentaires et cohérentes au projet d'école.

Intégrer l'équipe d'animation pour encadrer les enfants sur des projets divers (les enseignants qui le souhaitent)

Etablir avec les acteurs éducatifs des parcours éducatifs ou projets spécifiques communs (école et périscolaire)

Partager les informations sur les enfants en difficulté ou cas particuliers.

■ Les parents d'élèves :

Etre à l'écoute du bien-être de leur enfant et gérer son cadre et son rythme de vie.

Suivre (s'intéresser) aux apprentissages de leur enfant. Favoriser le dialogue entre parents, professionnels, enfants et les échanges de savoirs.

Participer à l'élaboration, au suivi et l'évolution du projet éducatif territorial et du projet éducatif global de la ville.

Soutenir accompagner les projets spécifiques ou les actions individualisées visant à renforcer les apprentissages des enfants en « difficulté »

Participer ponctuellement à l'encadrement d'activités (sorties, rencontres, partager un savoir-faire, ...).

■ **L'Education Nationale :**

Valider Le PEDT

■ **Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations**

Conseiller les encadrants sur la mise en place, l'encadrement et l'animation des activités péri et extrascolaires.

Contrôler et vérifier le respect et l'application de la réglementation en vigueur.

■ **Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et MSA :**

Accompagner la ville financièrement pour la mise en œuvre des activités péri et extrascolaires (prestations de service, formation BAFA ou BAFD)

Apporter une aide aux loisirs pour les familles qui ont un petit QF.

Contrôler les états de présence et le respect des engagements mentionnés dans la convention (ville/CAF)

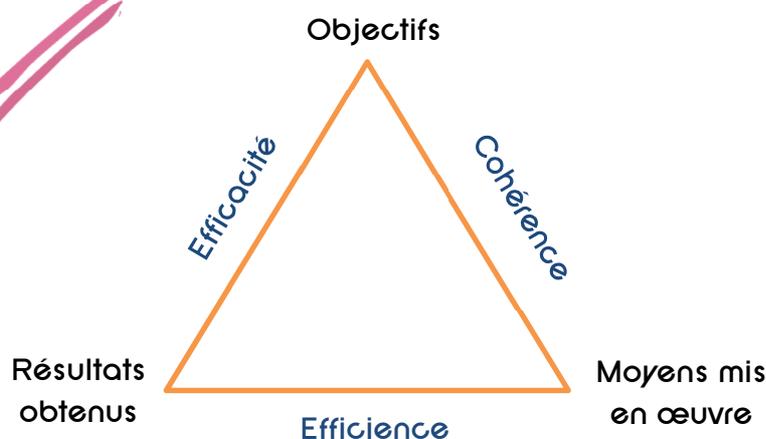
■ **Associations Chauraisiennes :**

Participer et favoriser l'intégration et l'investissement des enfants et des jeunes à la vie locale
Promouvoir leurs activités et clubs grâce à la mise en place ponctuelle de cycles de découverte ou d'initiation sur les temps péri et extra scolaires.

Mettre à disposition un encadrant compétant et du matériel adapté à la pratique de l'activité.



EVALUATION



Ce qu'est l'évaluation :

- A-t-on atteint les ambitions affichées ?
- A-t-on mobilisé le potentiel en rapport avec ce que l'on voulait réaliser ?
- Les ressources consacrées à l'action sont-elles proportionnées au résultat obtenu ?

L'évaluation avant, pendant et après.

1. Etude de la faisabilité : Identifier ce qui est réalisable et les effets que l'on peut en escompter.
2. En continue : Tout au long du déroulement de l'action, apprécier, mesurer ce que l'on est en train de réaliser.
3. L'étude d'impact : Mesurer l'écart entre ce qui était souhaité ou prévu et ce qui a pu se concrétiser ou se réaliser.

■ Cette action a pour effet :

D'apporter un retour légitime de la pertinence des actions menées par les acteurs éducatifs.
D'éclairer les décideurs locaux sur l'efficacité de la politique menée et les objectifs fixés.
D'estimer son efficience.
D'aider les élus à élaborer et réajuster la politique par rapport à l'évolution des pratiques.
De définir des recommandations précises pour clarifier les critères d'affectation des moyens

■ Trois concepts :

Etude de perception

Opinion des usagers (enfants/parents) sur les actions de la collectivité (interviews Individuels ou collectifs, enquête de satisfaction)
Opinion des encadrants et des partenaires.
Opinion du comité de pilotage du PEG et PEDT.

Mesurer les politiques (critères et indicateurs qualitatifs ou quantitatifs)

Ciblage de la population touchée par les différentes actions (âge, niveau social, localité, établissement scolaire, ...)
Le pourcentage de participants/potentiel sur la collectivité (fidélité/continuité)
Mesurer quantitativement et qualitativement les écarts existants entre les objectifs prévus (sociaux, éducatifs, pédagogiques) et les résultats obtenus.
La qualité des encadrants (qualification/nombre/dynamisme). Création d'emploi.
Augmentation des membres associatifs.
Les infrastructures (quantité utilisée, optimisation, propreté, aménagement)
Les activités réalisées (quantité, diversité, qualité de la production)
Les comportements et l'épanouissement, la concentration (temps, socialisation, la motricité, l'agressivité)
La motivation, l'attention (absentéisme, fatigue, l'agitation)
La responsabilité, l'autonomie (projets, production, déroulement, fonctionnement)
La réussite scolaire, les acquisitions (connaissances minimum/âge, évolution des résultats, utilisation des savoirs faire, le langage)
Mise en œuvre et suivi du PEG et PEDT (périodicité réunions groupes de travail, nombre de présents, les freins, les actions d'amélioration)

L'efficacité politique

Etudier la rentabilité, la productivité des ressources humaines et financières, pour si besoin, mettre en place des actions d'amélioration concernant l'utilisation des ressources.

